

Rapporteur : **Madame Anne Florence BOURAT****OBJET : Tarifs de la restauration scolaire - Année 2012/2013
Accueil sur la pause méridienne.***Mesdames, Messieurs,**Une aide concernant les frais de restauration scolaire et d'accueil périscolaire est accordée aux familles en fonction du quotient familial, sous la forme de tarifs différenciés.**En 2011, le coût de revient du repas servi et animé s'établissait à 10 €.**** * * * *****VU** la délibération n° 14 du conseil municipal du 19 mai 2011 relative à l'aide aux familles pour la restauration scolaire pour l'année scolaire 2011/2012,**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de revoir tous les ans les quotients retenus et les taux de participation, afin de les ajuster à l'évolution du coût de la vie (indice des prix à la consommation – Février 2012 = 2,3 %),

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'augmenter, pour l'année scolaire 2012/2013, les taux de participation ci-dessous de la manière suivante :
- les quotients demeurent inchangés

REPAS ENFANTS – ACCUEIL SUR LA PAUSE MERIDIENNE

QUOTIENTS	ANNEE 2011/2012 pour mémoire	ANNEE 2012/2013	Enfants faisant l'objet d'une Pathologie Alimentaire
Q <= 125,20 €	0,37 €	0,38 €	0,38 €
125,21 € <= Q <= 189,75 €	0,78 €	0,80 €	0,38 €
189,76 € <= Q <= 253,41 €	1,49 €	1,52 €	0,80 €
253,42 € <= Q <= 316,72 €	2,08 €	2,13 €	1,52 €
316,73 € <= Q <= 380,22 €	2,71 €	2,77 €	2,13 €
Q > 380,22 € (Plein tarif)	3,40 €	3,48 €	2,77 €

	Pour mémoire, 2011/2012	Année 2012/2013
<u>Repas adultes Animateur Midi 2</u>		
* Enseignants	4,31 €	4,41 €
* Agents municipaux (titulaires et contractuels)	2,19 €	2,24 €
<u>Repas adultes Enseignants ou intervenants extérieurs dans les écoles</u>	5,21 €	5,33 €
<u>Personnels des trois collectivités : commune de Châtellerault, CCAS et CAPC</u> (prenant à titre exceptionnel les repas dans les restaurants scolaires)	4,22 €	4,32 €

- d'imputer cette recette sur la ligne budgétaire 251.2/7067/5250.

Pour : **29**
Contre : **0**
Abstentions : **6**

Mme Vacheron, Monaury, Cibert (1 pouvoir Mme Aumon), M. Gratteau (1 pouvoir Mme Barrault)

Certifiée exécutoire
Par le maire de la commune de Châtellerault
Transmis à la sous préfecture, le 31/05/2012 N° 3953
Publié au siège de la Mairie, le 31/05/2012

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
La responsable du service juridique
Emmanuelle ADAM